

Proposition présentée par les députés :

M^{mes} et MM. Pascal Spuhler, François Baertschi, Florian Gander, Christian Flury, Jean-Marie Voumard, Patrick Dimier, Daniel Sormanni, Henry Rappaz, André Python, Jean-François Girardet, Françoise Sapin, Danièle Magnin, Ronald Zacharias, Christian Decorvet

Date de dépôt : 1^{er} septembre 2017

Proposition de motion

Pour des actions contre le trafic de drogue et les dealers !

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant :

- que, depuis un certain nombre d'années, nous nous trouvons confrontés au trafic de drogue, dans nos rues et aux abords de nos écoles ;
- que différents lieux dans le canton et spécifiquement en ville de Genève sont utilisés par les dealers, et ce de manière ostensible ;
- que le nombre de personnes s'adonnant à cette activité illicite est important ;
- que ces zones « de deals » sont devenues des sources de problèmes extrêmes pour les riverains, en ce qui concerne tant les incivilités que les atteintes à leur tranquillité ;
- que l'Etat est directement concerné par ce trafic illégal, puisqu'il traite celui-ci d'une manière laxiste et qu'il ne prend aucune mesure ferme à son encontre, hormis quelques petites opérations menées de temps en temps par le DSE sans insistance et sans résultat éloquent,

invite le Conseil d'Etat

- à faire appliquer la loi, afin de faire cesser ces activités délictueuses ;
- à mettre en place des moyens techniques et humains afin d'agir de manière préventive et répressive ;

-
- à appliquer sans restriction les interdictions de zones, pour une période d'au moins trois mois, selon l'article 53 de la loi sur la police (F 1 05) (LPol).

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et
Messieurs les députés,

Le trafic de drogue ne cesse de progresser dans nos rues au vu et au su de tout le monde, malgré les déclarations politiques tendant à dédramatiser l'ampleur de la réalité.

Le trafic de drogue se généralise au centre-ville, dans des quartiers comme les Pâquis, Plainpalais, le Seujet ou les Eaux-Vives, où la situation est devenue insupportable pour les habitants, mais également dans des quartiers suburbains comme le Lignon à Vernier !

Des exemples encore marquants ont défrayé la chronique aux abords du « skatepark » à Plainpalais, sans parler des zones de non-droit créées par ces trafiquants aux abords de l'Usine, ainsi qu'au quai du Seujet où l'on peut assister aux allées et venues de groupes de dealers qui se sont très bien organisés pour vendre leurs drogues.

Les habitants et résidents de Genève exigent que l'Etat assume ses responsabilités et mette un terme au trafic des dealers de drogue.

L'impression d'impunité rend les « dealers » de plus en plus agressifs envers les honnêtes citoyens de notre canton.

Malgré quelques opérations de police menées ces dernières années à l'encontre des « dealers », leur nombre ne fait qu'augmenter et ils envahissent maintenant tous les quartiers de la ville de Genève, ainsi que certaines grandes communes suburbaines.

Ce marché à ciel ouvert s'est développé de telle manière que même le tourisme en pâtit.

Les commerçants et les résidents de notre canton subissent directement les conséquences catastrophiques des incivilités, de l'insalubrité et de l'insécurité provoquées par la présence de ces trafiquants « impunissables ».

Plus grave encore, ces activités illégales portent atteinte à l'innocence de nos enfants ; ce qu'on laisse faire en général mais plus particulièrement dans les enceintes et aux abords des écoles. Non seulement ces individus vendent leurs drogues, mais de plus ils la « planquent » dans les préaux de ces écoles où bien souvent, comme à l'école de Pâquis-Centre, ils « zonent » toute la nuit, boivent, se droguent, crient, urinent et se battent parfois.

Nos écoles sont souillées par ces individus, nos enfants doivent se boucher le nez avant de pénétrer dans la classe car l'entrée de celle-ci est devenue un urinoir à ciel ouvert.

Les services d'entretien des écoles sont « sur les dents », car ils ne viennent pas à bout des détritiques et verres cassés qui quotidiennement jonchent les abords et les préaux des écoles.

Pour nos enfants, pour nos concitoyens, pour nos millions de visiteurs annuels, Genève ne doit pas – ne doit plus – être « le paradis des dealers », nous devons agir vite contre ce fléau qu'est le trafic de drogue.

Au vu de ces explications, nous vous remercions, Mesdames et Messieurs les députés, de réserver un bon accueil à la présente proposition de motion.